

# REJOIGNEZ LE RÉSEAU

## ”COLLECTIVITES ACTIVES”

### du Programme National Nutrition Santé

alimentation  
équilibrée  
à la cantine



ateliers équilibre  
pour les personnes  
âgées

activités sportives  
dans la ville



journée sans voiture



séances d'activité physique  
sur le temps périscolaire

pédibus scolaire



## ”MANGER MIEUX, BOUGER PLUS”

Le Programme National Nutrition Santé (PNNS) vise à améliorer l'état de santé de la population et à lutter contre les inégalités de santé. Alliant santé et plaisir, il replace de façon positive la nutrition, l'alimentation et l'activité physique au cœur de la vie quotidienne de chacun.

Cette politique publique constitue une référence permettant de faciliter la mise en place d'actions dans le domaine de la nutrition.

Dans ce contexte, la charte «Collectivités actives du PNNS » est un outil mis à la disposition de toutes les collectivités afin de les mobiliser sur l'importance de la nutrition comme déterminant de santé.

# ACTIONS !

## QUELQUES EXEMPLES

**ET CONCRETEMENT,  
ça se passe comment ?**

- Désigner un(e) référent(e) PNNS
- Mettre en place chaque année des actions dans 1 ou plusieurs des 4 domaines d'intervention :

→ Moins de 4 000 habitants : 1 action ou +

→ De 4 000 à 20 000 habitants : 2 actions ou +

→ De 20 000 à 75 000 habitants : 3 actions ou +

→ Plus de 75 000 habitants : 4 actions ou +

### 4 DOMAINES D'INTERVENTION

#### 1. Information, communication



- Organisation de conférences-débats
- Rubriques régulières sur la nutrition, validées par un professionnel nutrition santé, dans les supports de communication de la collectivité, ...



#### 2. Formation

- Formation en nutrition des personnels municipaux travaillant en milieu scolaire (cuisiniers et diététiciens)
- Formation au PNNS du personnel, des centres communaux d'action sociale (CCAS), des équipes pédagogiques des écoles primaires, ...

#### 3. Aménagement du territoire



- Mise en place d'une signalétique piétonne ou cycliste, parcours d'effort, piste sécurisée ☺
- Aménagement d'aires de jeux et de cours d'écoles, ...

#### 4. Education à la santé



- Activités artistiques promouvant certains aliments et comportements favorables (concours de dessins, création de marionnettes, sculptures, théâtre...)
- Ateliers alimentation et activité physique pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, ...



# TEMOIGNAGES



## #VALORISER

des actions que vous menez déjà

” Le service des sports de la ville de Rethel développe depuis plusieurs années des actions autour de la promotion de la nutrition dont l'activité physique, portées par le Service des sports et /ou en partenariat avec les différents acteurs de la ville de Rethel. L'adhésion au réseau des villes actives PNNS est une formalité qui a permis à la collectivité de donner plus de visibilité aux actions déjà développées en cohérence avec les recommandations du PNNS. ”

Catherine PELLERIN, responsable du service des Sports de la ville de Rethel

## #PROFITER d'un label reconnu



” L'utilisation des outils de communication (logo Ville active) a permis de conforter et d'asseoir l'engagement de la collectivité vis-à-vis de la thématique nutrition. ”

Catherine PELLERIN, responsable du service des Sports de la ville de Rethel

## #MENER

une politique nutritionnelle globale

” Depuis notre adhésion au réseau, nos actions nutrition sont centrées sur le PNNS. Nous avons ainsi fait évoluer notre dispositif d'accompagnement sport santé en y intégrant un module alimentation. La prise en charge que nous proposons est désormais globale. ”

Marie COLIN, coordinatrice santé de la ville de Mulhouse



## #RASSEMBLER

les acteurs locaux autour d'un projet  
pour le bien-être des habitants

” A l'occasion de la signature de la charte, nous avons organisé une formation de tous nos partenaires de terrain au nouveau PNNS 4 publié en septembre dernier. Cela a permis de rassembler les acteurs locaux et de favoriser l'émergence d'une culture commune au service de la mise en œuvre de notre projet territorial nutrition santé. ”

Marie COLIN, coordinatrice santé de la ville de Mulhouse

VILLES ACTIVES DU PNNS

Programme  
National  
Nutrition  
Santé

# QUELLE DEMARCHE POUR ADHERER AU RESEAU



1.

Lettre de demande d'adhésion au réseau des « Villes Actives PNNS » adressée par la collectivité territoriale au Directeur Général de l'ARS Grand Est



2.

Signature de la charte par la collectivité et le Directeur Général de l'ARS Grand Est



4.

A chaque fin d'année, la collectivité territoriale répond au questionnaire et valorise les actions engagées

3.



Envoi à la collectivité territoriale du logo « Villes Actives PNNS »

CHARTE  
VILLES ACTIVES  
DU PNNS

## DES OUTILS

A DISPOSITION GRATUITEMENT  
SUR LES SITES :

[www.mangerbouger.fr](http://www.mangerbouger.fr)

[www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)

Vous souhaitez en savoir d'avantage sur la dynamique des villes actives PNNS ?  
Contactez l'Agence Régionale de Santé Grand Est :  
ARS-GRANDEST-DEPARTEMENT-PREVENTION@ars.sante.fr / [www.grand-est.ars.sante.fr](http://www.grand-est.ars.sante.fr)

## CONTACTS

Vous souhaitez être accompagné ou aidé dans le cadre de la mise en oeuvre d'actions PNNS ? Contactez l'IREPS Grand Est :  
Sandrine OLIVEIRA - 03 87 68 01 02 / [contact@ireps-grandest.fr](mailto:contact@ireps-grandest.fr) / [www.ireps-grandest.fr](http://www.ireps-grandest.fr)